

Leçon 15

L'Église

A. Sa nature et ses buts

1. Définition :

- L'Église est la communauté de tous les vrais croyants : Éphésiens 1, 22-23.
- L'Église est appelée à être un peuple saint : 1 Pierre 2, 9-10.

2. L'Église est à la fois visible et invisible

- L'Église telle que Dieu la voit (l'Église invisible) : 2 Timothée 2, 19 ; Hébreux 12, 23.
- L'Église visible : 1 Corinthiens 1, 1-2; 1 Thessaloniciens 1,1.

3. L'Église est locale et universelle

- L'Église peut être locale : 1 Corinthiens 16, 19 ; 1 Thessaloniciens 1,1 ; Actes 9, 31.
- L'Église peut être universelle : Éphésiens 5, 25.

4. Les buts de l'Église

- Servir Dieu, le culte : Colossiens 3, 16 ; Éphésiens 1, 12.
- Servir les croyants, la formation : Colossiens 1, 28 ; Éphésiens 4, 12-13.
- Servir le monde, l'évangélisation et la miséricorde : Matthieu 28, 19 ; Luc 6, 35-36.
- Maintenir l'équilibre entre ces buts.

B. La pureté et l'unité de l'Église

1. Définitions de la pureté et de l'unité

« La pureté de l'Église est le degré d'affranchissement à l'égard d'une doctrine et d'une conduite erronées et son degré de conformité à la volonté révélée de Dieu pour l'Église »¹

« La pureté de l'Église est son degré d'affranchissement à l'égard des divisions entre les chrétiens authentiques »²

¹ Wayne Grudem. « Théologie Systématique », Éditions Excelsis, 2010, France, p.959

² Wayne Grudem. « Théologie Systématique », Éditions Excelsis, 2010, France, p.959

2. Les signes d'une Église plus pure

- Les facteurs qui contribuent à rendre une Église « plus pure » :
 - Une doctrine biblique (ou la parole purement prêchée)
 - Bon usage des sacrements
 - Un droit exercice de la discipline ecclésiastique
 - Un culte authentique
 - Une prière efficace
 - Un témoignage efficace
 - Une réelle communication
 - Une forme de gouvernement ecclésial conforme à l'Écriture
 - Une puissance spirituelle dans le ministère
 - La sainteté personnelle des membres
 - Le souci des pauvres
 - Un amour pour le Christ

3. L'enseignement du N-T sur l'unité de l'Église

- Le N-T met l'accent sur l'unité de l'Église : Jean 10, 16 ; 17, 21, 23.
- Paul encourage l'Église à vivre dans l'unité : Philippiens 2, 2; Éphésiens 4, 12.
- Le N-T donne de forte mise en garde contre ceux qui causent des divisions : Romains 16, 17-18.

C. La puissance de l'Église

« La puissance de l'Église est l'autorité que Dieu lui donne pour mener la guerre spirituelle, proclamer l'Évangile et exercer la discipline en son sein »³

1. La guerre spirituelle

- L'Église fait face à une guerre spirituelle : 2 Corinthiens 10, 3-4, Éphésiens 6, 10-18.
- La puissance spirituelle comprend :
 - La puissance de l'évangile pour vaincre la résistance du péché et susciter la foi : Romains 10, 17; 1 Pierre 1, 23.
 - La puissance pour vaincre l'opposition du Mal : Actes 12, 17.
 - Cette puissance peut aussi s'exercer à l'intérieur de l'Église contre ceux qui s'opposent à l'œuvre de Dieu : 1 Corinthiens 1, 19-20.

2. Le pouvoir de L'Église et le pouvoir de l'État

- Jésus fait une différence entre le pouvoir de l'Église et celui de l'État : Matthieu 22, 21.
- L'Église mène un combat spirituel avec les armes spirituelles et non avec l'épée : 2 Corinthiens 10, 4.

³³ Wayne Grudem. « Théologie Systématique », Éditions Excelsis, 2010, France, p.974

- Dieu donne au gouvernement civil le pouvoir de porter l'épée et de punir le mal : Romains 13, 1-7.

3. La discipline de l'Église

- Le but de la discipline dans l'Église :
 - o Restauration et réconciliation du croyant qui s'égare : Galates 6, 1.
 - o Empêcher le péché de s'étendre aux autres : 1 Timothée 5, 20.
 - o Préserver la pureté de l'Église et l'honneur du Christ : Éphésiens 5, 27.
 - o Quels péchés relèvent de la discipline de l'Église : Matthieu 18, 15-17.

D. Le gouvernement de l'Église

1. Les responsables d'Église

« Un responsable d'Église est quelqu'un qui a été publiquement reconnu comme ayant le droit et la responsabilité de remplir certaines fonctions pour le bien de l'ensemble de l'Église »⁴

a. L'apôtre :

- Un apôtre avait une autorité particulière : prononcer et écrire des paroles qui étaient des « paroles de Dieu »
- Deux qualifications d'un apôtre :
 - o Avoir été témoin oculaire après la résurrection de Jésus : Actes 1, 221 Corinthiens 9, 1.
 - o Avoir été désigné par Jésus-Christ lui-même pour remplir ce ministère : Matthieu 10, 1-7, Actes 1, 24-26.
- Le mot apôtre est utilisé quelques rares fois pour désigner simplement « un messager » : Philippiens 2, 25.
- Bien que certaines personnes utilisent ce titre pour désigner des évangélistes ou des planteurs d'églises, il est plus judicieux d'éviter la confusion en prenant pour exemple les figures marquantes dans l'histoire de l'Église.

b. L'ancien (le pasteur/le responsable/l'évêque)

- La pluralité des anciens est le modèle de toutes les Églises du Nouveau Testament : Actes 14, 23; Actes 20, 17 et 1 Timothée 4, 14.
- Les autres noms pour désigner les anciens sont pasteurs, surveillants, évêques : Éphésiens 4, 11; 1 Pierre 5, 2.
- Les fonctions des anciens :
 - o Gouverner l'Église dans le N-T : 1 Pierre 5, 2-5.
 - o Être aptes à l'enseignement : 1 Timothée 5, 17.
- Les qualifications des anciens : 1 Timothée 3, 2-7.

⁴ Wayne Grudem. « Théologie Systématique », Éditions Excelsis, 2010, France, p.994

c. Le diacre

- Les diacres sont clairement mentionnés dans : Philippiens 1, 1.
- Leurs qualifications impliquent certaines fonctions : 1 Timothée 3, 8-11.
- Actes 6, 1-6 ne mentionne pas le mot diacre mais utilise le verbe dérivé « servir » pour des tâches décrites dans 1 Timothée 3, 8-11.

d. Autres ministères

- Il existe dans l'Église plusieurs leaders en charge d'autres ministères en fonction des besoins de l'Église et de la communauté.

E. Les moyens de grâce dans l'Église

- Les moyens de grâce sont l'ensemble des activités, des cérémonies ou fonctions que le Saint-Esprit utilise pour communiquer des bénédictions aux croyants (notamment au sein de l'église)
- Quelques moyens de grâce courant dans l'Église :
 - L'enseignement de la Parole : 2 Timothée 3,16-17.
 - Le baptême : Romains 6, 2-5.
 - La cène (le repas du Seigneur) : 1 Corinthiens 10, 16.
 - La prière : Éphésiens 6, 18.
 - L'adoration : Jacques 4, 8.
 - La discipline : 2 Corinthiens 7, 10.
 - Les offrandes : 2 Corinthiens 9, 7.
 - Les dons spirituels : Éphésiens 4, 11-16.
 - La communion fraternelle : Hébreux 10, 24-25.
 - L'évangélisation : Actes 2, 4 ; 4,8 ; 9,17.
 - Le service du prochain : Hébreux 10, 24.